



Maghreb Canada Express

19^{ème} année
Volume XX, N° 06
(JUN 2022)

Pour nous joindre, Téléphone : (+1) 514-576-9067, Courriel : contact@elfouladi.com

© Les Éditions Maghreb Canada

Commission des jeunes élues et élus de l'UMQ

YOUNES BOUKALA RÉÉLU POUR UN 2^{ème} MANDAT COMME PRÉSIDENT

Page 7

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

UN MOIS AU CANADA

Québec : Nouvelle indexation des seuils de l'admissibilité à l'aide juridique.....(Page 4)

Les améliorations apportées au programme de super visa pour parents et grands parents(Page 5)

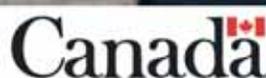
UN MOIS EN EUROPE

FRANCE : L'affaire Jacques Bouthier.....(Page 10)

AU DESSUS DE LA MÊLÉE

MAROC, ÉCONOMIE ET CULTURE
La culture comme levier pour ledéveloppement économique et social(Pages 14-15)

Cette édition est financée [en partie]
par le gouvernement du Canada



ÉDITION DU MOIS DE JUIN 2022

Crédit Photo : DR



Québec : Programme des étudiants étrangers

Une nouvelle mesure pour resserrer la vis aux établissements non subventionnés

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la Mauricie, M. Jean Boulet et le ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, M. Sean Fraser, ont annoncé, le 7 juin 2022, une nouvelle mesure pour resserrer l'accès au permis de travail postdiplôme pour certaines personnes diplômées d'établissements d'enseignement privés non subventionnés.

Cette mesure consiste à donner l'accès au permis de travail postdiplôme uniquement aux personnes diplômées d'un programme d'études subventionné.

Elle vise à apporter les correctifs nécessaires aux lacunes qui avaient été mises en lumière par une enquête du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec concernant certains collèges privés non subventionnés.

Le gouvernement du Québec a donc sollicité Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin d'harmoni-

ser les règles d'admissibilité au permis de travail postdiplôme (PTPD) qui prévalent au Québec avec celles qui sont en vigueur dans les autres provinces.

Cela permettra d'éviter que le Québec soit utilisé comme passerelle pour s'établir de façon permanente au Canada.

Dans les autres provinces, les étudiantes et les étudiants étrangers ayant suivi un programme d'études non subventionné n'ont généralement pas accès à ce permis de travail.

S'expliquant sur cette décision, le ministre Jean Boulet y alla de cette déclaration : « Il est important d'agir pour préserver l'intégrité de nos programmes d'immigration qui doivent favoriser une intégration de manière durable à la société québécoise. Ces ajustements permettront d'attirer des étudiantes et étudiants étrangers à venir étudier dans l'ensemble des régions du Québec et d'éviter que le Québec soit utilisé comme passerelle pour s'établir dans les autres provinces. »

De son côté, le ministre fédéral de

l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada, l'honorable Sean Fraser tint à assurer que « Le Canada reconnaît les énormes avantages sociaux, culturels et économiques que les étudiantes et étudiants étrangers apportent au pays ».

C'est pour cela, ajoute-t-il, que la modification à l'admissibilité au permis de travail postdiplôme, demandée par le Québec, « améliorera l'intégrité du programme, alignera davantage les établissements privés du Québec sur ceux des autres provinces et protégera notre réputation bien méritée de destination de choix pour les étudiantes et étudiants étrangers. »

Et ministre québécois de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, de renchérir : « Ces modifications permettront d'éviter que notre système scolaire soit utilisé à mauvais escient et de s'assurer que les nouveaux arrivants et arrivantes pourront réellement élargir leurs horizons de formations et multiplier leurs perspectives chez nous, au Québec. »

Faits saillants

Les établissements d'enseignement privés non subventionnés attirent un nombre important d'étudiantes et d'étudiants étrangers depuis 2018.

Pour la période 2016-2018, le nombre total d'étudiantes et d'étudiants étrangers ayant obtenu un permis d'études pour le compte de l'un de ces établissements est estimé à 4 900.

Pour la période 2019-2021, le nombre total estimé d'étudiantes et d'étudiants étrangers ayant obtenu un permis d'études pour le compte de l'un de ces établissements a bondi à 11 500.

La mesure consiste à resserrer l'accès au permis de travail postdiplôme dans les établissements d'enseignement privés non subventionnés afin que seules les personnes diplômées d'un programme d'études subventionné puissent y avoir accès. Le resserrement concerne l'ensemble des niveaux d'études. Il entrera en vigueur le 1er septembre 2023.

Source : CNW Telbec

**AIDE AUX
IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI**

110, rue Jean-Talon Ouest
Montréal, Qc H2R 2X1
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@laisonnee.org

www.laisonnee.org
f /www.laisonnee.org

L'AMAISSONNÉE

*Services gratuits
pour personnes immigrantes!*

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Accompagnement et soutien aux premières démarches d'installation
- Aide à la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour les résidents permanents, les citoyens naturalisés et les réfugiés acceptés
- Orientation et soutien dans les démarches d'intégration: parrainage, citoyenneté, permis de travail et d'étude
- Combattre les pratiques discriminatoires envers les femmes
- Aide alimentaire et informations sur la saine alimentation
- Soutien aux jeunes et aux parents
- Activités socioculturelles et bénévolat
- Écoute psychosociale

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Bonification de CV par compétences, potentiel, cible
Création du CV Master
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Préparation aux concours de la fonction publique
- Assistance pour la reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
Visites exploratoires dans les industries et entreprises
- Placement et maintien durable en emploi

+43 ANS D'EXPÉRIENCE

EN MATIÈRE D'INTÉGRATION

+25 000 PERSONNES

UTILISENT NOS SERVICES CHAQUE ANNÉE

Suivez-nous pour vous inscrire à nos ateliers d'aide à l'intégration et à l'emploi





MAGHREB CANADA EXPRESS (CME)

Déclaration à l'aube de notre vingtième année d'existence au sein du paysage médiatique canadien



À gauche : Le Premier numéro de MCE. À droite l'avant-dernier numéro

Il est loin ce jour du mois de juin 2003, où j'appris par accident que celui sur lequel je comptais pour créer un journal, me laissa tomber pour quelques "égards" de plus.

Il est loin le soir, de ce même jour, où je demandai à mon fils de m'installer Microsoft Publisher pour faire venir au Monde le premier bébé MCE !

Et depuis lors... les bébés se sont succédés au rythme des mois, chacun accompagné de stress, de tensions, mais aussi de tant de joie; La joie d'exister pour Un But.

Et il est encore plus loin ce matin où on m'appela pour me conseiller de laisser tomber ce projet "insensé" et de m'occuper de mon doctorat (que je n'obtiendrai qu'en 2006).

Et ma réponse fut celle du têtard que je suis; qui n'a jamais accepté qu'on lui force la main depuis qu'il n'est plus soumis moralement à l'autorité paternelle. : "MCE fermera le jour où sera fermée sur moi ma tombe".

Succéda ensuite le temps des prédic-

tions et des paris: "Je parie qu'il ne tiendra pas plus de 3 mois".

Puis les mois deviennent des années. Et les années des décennies.

Vint alors le temps du dénigrement. « Voyons donc ! Il est tout seul... C'est pas sérieux ! Un journal, c'est d'abord une Équipe comme euh... »

"Autocensure". Car ce fut un temps (mais pas si longtemps; d'où les vieux réflexes) que je me suis inscrit aux abonnés absents; côté chicanes.

Ah mes amis ! Que n'avais-je l'envie de leur cracher à la figure :

'Je suis seul... Et après ? Regardez ce que je suis capable de faire tout seul ! Imaginez si j'avais votre équipe et le soutien matériel qu'on vous prodigue d'ailleurs' ! Voilà : C'est maintenant dit : après 19 ans.

Mais en fait, je ne fus jamais seul...

Car même si je me tape tout seul le côté technique, un journal c'est avant tout et surtout son contenu rédactionnel.

Et de ce côté, le lectorat de MCE fut gâté tout au long de ces 19 années

d'existence !

Oh que Non ! Je ne fus jamais seul et chacun des chroniqueurs apportait avec lui le soutien de toute une armée de "journalistes" avec ou sans carte de Presse... Comme ailleurs !

Je ne saurais donc parler du parcours de MCE, de son succès au sein du pays d'accueil ni de sa pérennité sans évoquer le soutien inestimable de ces combattants de l'ombre, tous bénévoles sans exception et tous s'accrochant aux mêmes objectifs et aux mêmes rêves que nous : Servir la communauté, œuvrer pour une intégration bidirectionnelle et lutter contre toute forme d'exclusion et (ou) d'assimilation.

Je ne saurais donc mettre en exergue l'œuvre de MCE, sans renouveler aux architectes-mêmes de cette œuvre toute ma gratitude pour leur grande contribution et leur immense apport. Et ces architectes sont plus de 300 chroniqueurs d'un jour, de quelques mois ou de toujours .

Je rends toutefois un hommage tout particulier à ces trois mousquetaires des lettres; à ces trois Donquichottes-du-verbe qui croient encore en la chevalerie de la Plume ; en ces temps ingrats où les derniers des Mohicans ont vendu leurs plumes sur le marché de l'obésité intellectuelle obscène ! MERCI Mustapha Bouhaddar ! MERCI Abdeljalil Zaidane... MERCI Abderrazaq Mihamou : Vous incarnez pour moi l'expression saine dans un Monde en mal de malbouffe littéraire ! (...)

Je ne saurais terminer ces lignes sans exprimer ma reconnaissance au Gouvernement du Canada (Patrimoine Canadien) pour nous avoir permis de régler en partie nos frais d'imprimerie ces derniers temps. Merci !

Par Abderrahman EL FOULADI, Directeur de Publication.

© Une production

LES ÉDITIONS MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses
Sherbrooke (Québec) J1E 4J2
Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

Abderrahman EL FOULADI

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)

Dr Mraizika Mohammed (France)

Pr. Moha Ennaji (Maroc)

Abdeljalil Zaidane, Chercheur en Finances publiques, (Maroc)

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal, Québec)

MMAGHREB CANADA EXPRESS (MCE) est un mensuel édité et distribué au Canada depuis le 1^{er} Juillet 2003. Il est offert gratuitement dans les commerces ainsi que dans des lieux publics à Montréal, Brossard, Laval et la ville de Sherbrooke, et ce, depuis sa création.

Depuis octobre 2021, MCE est également distribué dans les villes de Québec et Sainte-Foy.



19^{ème} année au Service de nos Communautés
(2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada





QUÉBEC

Nouvelle indexation des seuils de l'admissibilité à l'aide juridique

À compter du 31 mai dernier, les seuils de l'admissibilité à l'aide juridique sont augmentés de 5,6 %, soit le pourcentage correspondant à celui de la hausse du salaire minimum du 1er mai 2022.

Le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Simon Jolin-Barrette, et le président de la Commission des services juridiques, Me Daniel LaFrance, en ont fait l'annonce le 31 mai 2022.

Me LaFrance a rappelé que le 1er janvier 2016, les seuils de l'admissibilité à l'aide juridique gratuite avaient été haussés, avec comme référence le salaire minimum. À l'instar des années subséquentes, la présente indexation permet de maintenir les seuils de l'admissibilité à ce niveau.

Ainsi, une personne seule complétant une semaine de travail de 35 heures au salaire minimum, soit 25 935 \$ par année, a accès sans frais à un avocat agissant dans le cadre du régime d'aide juridique. De plus, les services sont gratuits pour une famille formée de deux adultes et de deux enfants dont les revenus sont inférieurs à 42 531 \$.

Le régime québécois d'aide juridique comporte également un volet pour les personnes dont les revenus se situent entre les seuils de l'admissibilité gratuite et les seuils maximums avec contribution (volet contributif). Selon Me LaFrance, le volet contributif offre une formule unique qui permet à un justiciable d'être représenté par un avocat devant les tribunaux en connaissant, à l'avance, le coût maximum des honoraires et des frais qui pourraient lui être réclamés.

Ce volet permet à une personne de recevoir des services juridiques si ses revenus, biens et liquidités correspondent au barème d'admissibilité en vigueur et si elle verse une contribution financière variant entre 100 \$ et 800 \$, selon sa composition familiale et sa situation financière. Le barème d'admissibilité à l'aide juridique sous le volet contributif est également haussé de 5,6 %.

La Commission des services juridiques est en mesure d'évaluer le nom-

bre de requérants qui, n'eût été la hausse des seuils d'admissibilité financière à l'aide juridique depuis le 1er janvier 2014, n'auraient pas été admissibles à l'aide juridique. Pour l'exercice 2021-2022, ce nombre s'élève à 23 429 requérants.

« L'accessibilité à la justice est primordiale pour le gouvernement et cela passe notamment par les services d'aide juridique. En effet, les services offerts par la Commission des services juridiques et par les avocats qui remplissent des mandats d'aide juridique sont essentiels et bénéfiques pour les citoyens plus vulnérables. », a déclaré le ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette.

A propos de la Commission des services juridiques

La Commission des services juridiques est l'organisme chargé de l'application de la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques au Québec. L'aide juridique peut être accordée à toute personne financièrement admissible pour différents services juridiques en droit administratif, carcéral, civil, criminel, familial, de la jeunesse (protection de la jeunesse et justice pénale pour les adolescents), droit de l'immigration, de la santé et social. Elle est également l'organisme chargé d'offrir le Service d'aide à l'homologation (SAH), le Service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants (SARPA) et un Service de consultation juridique de quatre heures sans frais pour toute personne victime de violence sexuelle ou de violence conjugale (Rebâtir.ca / 1-833-Rebâtir).

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la Commission des services juridiques à l'adresse suivante : <http://www.csj.qc.ca>.

Source : CNW Telbec

Le nouveau barème applicable pour l'admissibilité **gratuite** est le suivant :

Catégorie de requérants	Revenu annuel maximal
S'il s'agit d'une personne seule	25 935 \$
S'il s'agit d'un requérant dont la famille est formée:	
d'un adulte et d'un enfant	31 733 \$
d'un adulte et de 2 enfants ou +	33 875 \$
de conjoints sans enfant	36 095 \$
de conjoints avec 1 enfant	40 385 \$
de conjoints avec 2 enfants ou +	42 530 \$

Le nouveau barème d'admissibilité à l'aide juridique sous le **volet contributif** est le suivant :

Catégorie de requérants	Revenu annuel maximal
S'il s'agit d'une personne seule	36 228 \$
S'il s'agit d'un requérant dont la famille est formée:	
d'un adulte et d'un enfant	44 315 \$
d'un adulte et de 2 enfants ou +	47 308 \$
de conjoints sans enfant	50 416 \$
de conjoints avec 1 enfant	56 406 \$
de conjoints avec 2 enfants ou +	59 403 \$



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

COMMUNIQUÉ DE L'IRCC

Les améliorations apportées au programme de super visa pour parents et grands-parents

A lors que nous nous efforçons de nous remettre de la pandémie, le gouvernement du Canada continue d'accorder la priorité à la réunification des familles afin que nous puissions attirer, retenir et intégrer les immigrants qui contribuent à notre réussite en tant que pays.

Le 7 juin 2022, l'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, a annoncé des améliorations au programme de "Super Visa" du Canada qui aideront les Canadiens à se réunir avec leurs parents et leurs grands-parents au pays plus facilement et permettront aux détenteurs de super visas de rester plus longtemps.

Ces modifications, qui entreront en vigueur le 4 juillet 2022 vont :

- * permettre d'augmenter la durée du séjour pour les détenteurs de super visas à 5 ans par entrée au Canada;
- ♦ Les personnes titulaires d'un super visa auront également la possibilité de demander une prolongation de leur séjour d'un maximum de 2 ans pendant leur séjour au Canada. Cela signifie donc que les détenteurs de super visas pourront désormais rester au Canada pendant un maximum de 7 ans.
- * Permettre au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté de désigner des compagnies d'assurance médicale internationales pour fournir une couverture aux demandeurs de super visas.

- ♦ Actuellement, seuls les fournisseurs d'assurance canadiens sont autorisés à fournir la couverture médicale nécessaire aux demandeurs de super visa. Les renseignements concernant les nouvelles compagnies d'assurance médicale désignées à l'extérieur du Canada seront publiés sur le site Web d'IRCC à une date ultérieure.

Depuis 2011, les citoyens canadiens et les résidents permanents peuvent se réunir avec leurs parents et grands-parents au Canada pour de longues périodes grâce au programme de super visa du Canada.

Ce visa à entrées multiples est valable pour un maximum de 10 ans et permet aux parents et aux grands-parents de rester au Canada pendant 2 ans à la fois.

Le super visa est donc plus avantageux qu'un visa de visiteur ordinaire à entrées multiples, qui permet généralement un séjour de 6 mois ou moins.

En rendant le super visa plus accessible, nous démontrons notre engagement à garder les familles unies.

À cette occasion, l'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, y alla de la déclaration suivante : « Les familles sont au cœur de la société canadienne. Ces améliorations au programme de super visa permettent aux membres de la famille de se réunir pour plus longtemps au Canada, ce qui aide les citoyens canadiens et les résidents permanents à réussir et à contribuer à la société, tout en offrant à leurs



Photo : DR

parents et grands-parents des occasions inestimables de passer du temps avec leur famille au Canada.»

L'honorable Marco E. L. Mendicino, ministre de la Sécurité publique abonda dans le même sens et nous le citons : « Réunir les familles est une priorité pour notre gouvernement et contribue à notre succès et à notre force en tant que pays, surtout alors que nous travaillons à nous remettre de la pandémie et à renouer avec nos proches. Je tiens à remercier les employés de l'Agence des services frontaliers du Canada qui travaillent avec nos partenaires pour réunir les citoyens canadiens et les résidents permanents avec leur famille, tout en assurant la sécurité de notre frontière. » Fin de citation.

FAITS EN BREF:

- ♦ Depuis plus de 10 ans, le super visa est une option populaire et accessible pour les citoyens canadiens et les résidents permanents qui souhaitent se réunir avec leurs parents et grands-

parents au Canada. Chaque année, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada délivre environ 17 000 super visas.

- ♦ Pour offrir un soutien adéquat aux détenteurs de super visas pendant leur séjour au Canada, leur enfant ou petit-enfant hôte doit respecter les exigences relatives au revenu minimum.
- ♦ En outre, les parents et grands-parents qui demandent un super visa doivent passer un examen médical et fournir une preuve d'assurance maladie privée auprès d'un assureur approuvé. Cette mesure vise à permettre aux titulaires de super visas de recevoir des soins de santé d'urgence pendant leur séjour au Canada, tout en veillant à ce que le coût de ces services ne soit pas assumé par les contribuables canadiens.

Source : IRCC



19^{ème} année au Service de nos Communautés (2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke
© Les Éditions Maghreb Canada 





TURQUIE

Le calvaire des réfugiés syriens



Par **Mustapha Bouhaddar**

Si Angéla Merkel a intégré bon nombre de réfugiés syriens en Allemagne, il en reste quelques millions qui essaient de survivre chez les Turques. Ces derniers les

tolèrent à peine, et font tout pour les dissuader de partir.

La Turquie n'en peut plus, car c'est le pays qui accueille le plus de réfugiés au monde. Il y a environ trois millions de Syriens en Turquie, selon un chiffre officiel, qui grimpe à 5 millions, si l'on y ajoute les réfugiés d'autres nationalités, notamment des Afghans.

Alors, pour tenter d'apaiser ce sentiment anti-réfugiés, les autorités turques ont pris une mesure inédite: les Syriens enregistrés dans le pays n'ont pas le droit de faire l'aller-retour avec la Syrie pendant les fêtes de fin du ramadan, qui ont commencé le mois de mai, comme une petite partie d'entre eux le faisaient chaque année.

Cette décision est intervenue après une énième polémique déclenchée par le principal parti d'opposition, le CHP, le Parti républicain du peuple, créé par Mustafa Kemal Atatürk. Son dirigeant, Kemal Kılıçdaroğlu, a promis, une fois de plus, de renvoyer tous les Syriens chez eux en cas de victoire aux élections de l'an prochain, alors que les autorités – à commencer par le président Erdogan – répètent jusqu'ici qu'il n'est pas question de les renvoyer contre leur gré, tant que leur pays ne sera pas en paix.

Le purgatoire

Cette surenchère anti-réfugiés inquiète beaucoup Shady Eed, un artiste syrien qui vit à Istanbul depuis 10 ans. Ce dernier n'avait pas prévu de rentrer en Syrie pour l'Aïd el-Fitr. Mais les polémiques à répétition dans l'arène politique et sur les réseaux sociaux renforcent chez lui le sentiment d'être "coincé" dans un entre-deux.

Il utilise le mot "Araf" qui signifie, dans l'Islam, l'endroit situé entre le paradis et l'enfer : le purgatoire.

"C'est la situation de ceux qui ont quitté la Syrie. En Turquie, si vous vous habillez bien, on dit : 'Regardez ces Syriens, ils prennent du bon temps !' Quand vous n'êtes pas bien habillé, on dit : 'Regardez leur accoutrement, ils ne savent pas se tenir !'

- Quand vous trouvez un emploi, on dit : "Et voilà encore un Syrien qui vole notre travail !"

Quand vous ne travaillez pas, on

dit : "Quels fainéants, ces Syriens !"

- Même si j'ai fait un doctorat en Turquie, même si je suis artiste et même si je parle plusieurs langues, je suis coincé à Istanbul. Je ne peux pas quitter la ville pour effectuer des recherches universitaires. Je ne peux pas quitter le pays pour exposer mes œuvres ailleurs. En Europe, de toute façon, personne ne veut de nous... Quoi qu'on fasse, c'est sans issue", déplore-t-il.

Comme les autres Syriens de Turquie, le peintre ne bénéficie pas du statut de "réfugié" à proprement parler, mais d'une "protection temporaire".

Une protection qui, certes, lui offre des droits, tels que l'accès aux soins, à l'éducation, au marché du travail, mais avec d'immenses lacunes. Ce statut l'empêche par exemple de sortir de sa province d'enregistrement, à savoir Istanbul.

Shady et ceux de ses compatriotes qui ne souhaitent pas participer à

l'un des programmes de "retour volontaire" en Syrie mis en place par les autorités turques sont donc bel et bien coincés, physiquement et mentalement. Et vu l'attitude de l'opposition, l'artiste appréhende beaucoup la campagne pour les élections législatives et présidentielle de juin 2023.

L'Union Européenne donne une allocation d'environ 80 euros tous les mois aux réfugiés syriens qui vivent en Turquie, mais cette allocation bien maigre ne leur permet pas de s'en sortir, car c'est difficile de trouver du travail dans un pays où une grande partie de la population impute tout son malheur à ces pauvres syriens qui n'ont pas choisi l'exil de gaieté de cœur.

Avec la guerre en Ukraine, aussi qu'avec les élections en Turquie qui ne facilitent pas les choses, le problème des réfugiés syriens est passé au second plan .



Photo :DR

19^{ème} année au Service de nos Communautés
(2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada

Commission des jeunes élues et élus de l'UMQ Younes Boukala réélu à la présidence pour un second mandat



Younes Boukala (Photo : DR)

À l'occasion d'une réunion de la Commission des jeunes élues et élus de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le 30 mai dernier, les membres ont réélu à la présidence Younes Boukala, conseiller de l'arrondissement de Lachine, à Montréal, pour un second mandat de deux ans.

« Je remercie les jeunes élues et élus de partout au Québec pour leur confiance et leur appui et je félicite mes collègues de la Commission avec qui j'aurai le plaisir de travailler au

cours des prochains mois. Grâce à cette équipe dynamique et engagée, nous pourrions continuer à porter efficacement la voix de la relève municipale au sein de l'Union, tout en poursuivant nos efforts pour encourager la jeunesse à prendre sa place et à s'engager davantage au sein des instances démocratiques locales, dans toutes les régions », a déclaré le président de la Commission des jeunes élues et élus de l'UMQ et conseiller de l'arrondissement de Lachine à Montréal, monsieur Younes Boukala.

En plus du président, les élues et élus ont réélu à la vice-présidence de la Commission madame Mélanie Roldan, conseillère municipale à la Ville de Candiac, également pour un mandat de deux ans.

Voici la composition de la Commission des jeunes élues et élus de l'UMQ pour le mandat 2022-2023, à l'issue de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue le 13 mai dernier, à Québec, dans le cadre des Assises 2022 de l'Union (sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de l'UMQ). Notons qu'une vingtaine de candidatures avaient alors été déposées, un record depuis la création de la Commission, il y a 15 ans :

- ♦ Président : M. Younes Boukala, conseiller de l'arrondissement de Lachine, à Montréal
- ♦ Vice-présidente : Mme Mélanie Roldan, conseillère de Candiac
- ♦ Mme Bettyna Belizair, conseillère de Gatineau
- ♦ Mme Rolande Balma, conseillère de Longueuil
- ♦ Mme Lysa Bélaïcha, conseillère de Longueuil
- ♦ Mme Alicia Despins, conseillère de Québec
- ♦ Mme Geneviève Dubuc, conseillère de Saint-Sauveur
- ♦ M. Bruno-Pierre Godbout, conseiller de Chandler
- ♦ M. Philippe Guilbert, maire de Trois-Pistoles
- ♦ M. Éric Leroux, maire de Saint-Cyrille-de-Wendover
- ♦ Mme Isabelle Lessard, mairesse de Chapais
- ♦ Mme Laure Letarte-

Lavoie, conseillère de Sherbrooke

- ♦ Mme Anny Mailloux, conseillère de Mascouche
- ♦ Mme Caroline Murray, conseillère de Gatineau
- ♦ Mme Émilie Rémillard, conseillère de Thetford Mines

À propos de la Commission des jeunes élues et élus de l'UMQ

Créée en 2007, la Commission des jeunes élues et élus de l'UMQ regroupe des élues et élus municipaux âgés de moins de 35 ans. Elle a pour mandat de formuler des avis ainsi que des recommandations au conseil d'administration de l'UMQ concernant divers dossiers d'importance pour la relève municipale. La présidence de la Commission a un siège d'office au conseil d'administration de l'UMQ depuis 2012.

La voix des gouvernements de proximité

Depuis maintenant 100 ans, l'UMQ rassemble les gouvernements de proximité de toutes les régions du Québec. Sa mission est d'exercer un leadership fort pour des gouvernements de proximité autonomes et efficaces. Elle mobilise l'expertise municipale, accompagne ses membres dans l'exercice de leurs compétences et valorise la démocratie municipale. Ses membres, qui représentent plus de 85 % de la population et du territoire du Québec, sont regroupés en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole.

Source : Direction des communications et du marketing, Union des municipalités du

Québec (UMQ).

Membre du Conseil d'administration de l'UMQ depuis septembre 2020; et y est Président et membre de la Commission des jeunes élues et élus.

À propos de Younes Boukala

Younes Boukala est né au Maroc d'où il arrive au Canada avec ses parents alors qu'il n'était qu'un tout petit enfant .

Il grandit ensuite à Montréal avec ses deux frères nés ici. Et c'est dans son arrondissement de résidence, Lachine, qu'il se fit élire, en 2017, comme conseiller municipal, sous la bannière de "Projet Montréal", à l'âge de seulement 22 ans; entrant du coup dans l'Histoire de Montréal comme étant le plus jeune Conseiller municipal de tous les temps.

Depuis 2017, Younes siège au Conseil d'arrondissement de Lachine où il fut réélu, au même poste, en 2021.

Selon le site de l'UMQ, Il était membre de la Commission des travaux publics de la Ville de Montréal (depuis 2020), membre de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de la Ville de Montréal (2018-2020), membre de la Commission culture, patrimoine, loisir sport de la Ville de Montréal (depuis 2017), membre de la Commission développement social et diversité montréalaise de la Ville de Montréal (2017-2019), membre du conseil d'administration du Carrefour jeunesse-emploi de Lachine (depuis 2017) et membre du conseil d'administration du Bureau de taxi de Montréal depuis 2017.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Pour votre information ...



VOUS AVEZ LA MARCHANDISE? NOUS AVONS LES CLIENTS

Affichez votre carte d'affaires en couleurs
à partir de 50 \$, par mois, ou en Noir et Blanc
(Pages internes) à partir de seulement 25 \$

(Taxes en sus - Certaines conditions s'appliquent)

Pour en savoir plus
514-576-9067

Ouzoud
Pâtisserie - Traiteur - salon de Thé

Venez déguster nos délicieux plats

5115, Jean Talon E. St Leonard, H1S1K8
Tel.: 514 721 5000, ouzoud.r@gmail.com
RESTO.OUZOUD

Compétence et Expérience
à votre service

Bienvenue aux membres de
la Communauté Maghrébine !

DAVID BÉGIN
Propriétaire

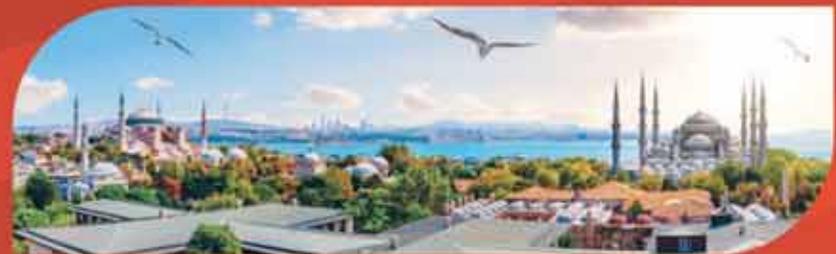
1450, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec)
J1H 2B2

819 569-0540
servicemecaniquebegin@gmail.com

LA PLUS BELLE PARTIE DE VOTRE VOYAGE FAITES ESCALE À ISTANBUL

Turkish Airlines invite ses passagers à découvrir les merveilles uniques d'Istanbul avec son service d'escale.

En tant que compagnie aérienne qui dessert le plus grand nombre de pays au monde, Turkish Airlines offre l'opportunité de découvrir le point central de connexion internationale : Istanbul et ses splendeurs uniques avec un service d'escale pour les passagers avec des vols de correspondance très espacés.



Pour les passagers avec des vols de correspondance très espacés à Istanbul, Turkish Airlines offre 1 nuit dans un hôtel 4 étoiles pour la classe Economy et 2 nuits dans un hôtel 5 étoiles pour la classe Business. Les passagers auront aussi la possibilité de séjourner dans des hôtels partenaires en bénéficiant de tarifs spéciaux à partir de 49 USD.

Des passagers en transit provenant de 42 pays* ont déjà profité du privilège de découvrir Istanbul grâce au service d'escale. Ce service sera disponible dans 15 nouveaux pays de départ** en 2022.



TURKISH AIRLINES

Offre soumise à conditions. Pour en savoir plus, consultez TurkishAirlines.com

* **42 pays (point de départ):** Algérie, Australie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Canada, Chine, Danemark, Estonie, Éthiopie, Finlande, Ghana, Grèce, Irlande, Inde, Iran, Italie, Côte d'Ivoire, Japon, Kazakhstan, Koweït, Lettonie, Lituanie, Malaisie, Maroc, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Portugal, Qatar, Russie, Écosse, Serbie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Tanzanie, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique.

** **15 pays prévus (point de départ):** Kenya, Zambie, Mozambique, Indonésie, Corée du Sud, Vietnam, Bangladesh, Népal, Argentine, Brésil, Panama, Colombie, Mexique, Arabie saoudite et Bahreïn.



FRANCE

L'affaire Jacques Bouthier



Par Mustapha Bouhaddar

Jacques Bouthier était un petit courtier d'assurance qui a connu une ascension professionnelle fulgurante.

Il fonda Assurances 2000 au milieu des années 1970 et se définissait lui-même comme quelqu'un d'ambitieux et prétentieux.

Son succès lui a permis en tant que chef d'entreprise d'entrer au classement des 500 plus grosses fortunes de France, selon le magazine Challenge. Renommé Vilavi, le groupe revendique quelque 1800 collaborateurs et 163 millions d'euros de chiffre d'affaires.

L'Abus de pouvoir

Il y a deux mois, une femme de 22 ans a déposé plainte contre Jacques Bouthier.

Aux policiers, elle a raconté qu'elle vivait depuis cinq ans dans un appartement parisien appartenant au PDG d'Assu 2000, en échange de relations sexuelles.

Celui-ci lui aurait demandé de lui trouver une remplaçante bien plus jeune qu'elle.

La jeune femme aurait alors pris contact avec une adolescente de 14 ans, vivant dans un squat.

Pour appuyer son récit, la jeune fille a remis aux enquêteurs une vidéo dans laquelle on voit Jacques Bouthier et la jeune fille dans un lit.

Après l'ouverture dans un premier temps d'une enquête préliminaire, un juge d'instruction a été désigné pour diriger les investigations.

L'information judiciaire a été ouverte pour "viols sur mineure de moins de 15 ans", "recours à la prostitution d'un mineur", "agression sexuelle d'un mineur de moins de 15 ans", "traite des êtres humains à l'égard de mineur", a indiqué une source judiciaire.

Mis en examen, Jacques Bouthier a été placé en détention provisoire.

Il est également poursuivi pour "association de malfaiteurs en vue de commettre le crime d'enlèvement et séquestration en bande organisée". La justice soupçonne l'expatrimon d'Assu 2000 d'avoir monté une équipe afin de récupérer la vidéo le compromettant et étouffer l'affaire.

L'enquête a été confiée à la Brigade de protection des mineurs de la police judiciaire (PJ) parisienne.

Selon les informations de France Inter, six autres victimes présumées ont également été identifiées. Elles présentent des profils similaires : résidant dans des squats ou en foyer, en rupture avec leur famille, désœuvrées.

Cinq autres personnes ont été interpellées, mises en examen et placées en détention provisoire, a-t-on appris de source judiciaire. Parmi elles, l'épouse de Jacques Bouthier, mais aussi un ancien membre du GIGN.

L'enquête se poursuit, et pourrait donner lieu à de nouvelles interpellations.

D'après franceinfo, Jacques Bouthier n'a pas reconnu les faits devant les enquêteurs, dénonçant un "piège" destiné à le faire chanter.

L'affaire l'a néanmoins contraint à renoncer à ses fonctions. "Le groupe prend acte de l'annonce de la démission de Jacques Bouthier de son mandat de président, et de toutes ses activités et responsabilités au sein de l'entreprise", a indiqué mardi Vilavi dans un communiqué.

Un cadre assure que Jacques Bouthier était considéré par ses collaborateurs comme un grand porc.

Selon ce dernier, son attitude était connue de tous, mais personne ne réagissait, car le groupe c'était lui, il dirigeait tout.

BFMTV a recueilli la parole de Khamsse, manager d'Assu 2000 à Tanger, au Maroc, jusqu'à sa démission en 2019. L'ancien cadre raconte comment le PDG profitait de ses visites au Maroc, une fois par trimestre, pour « faire son marché » parmi les jeunes employées. Âgées de 18 à 25 ans, souvent choisies parmi les plus précaires, celles-ci ne parlaient pas forcément bien français et craignaient pour leur emploi en cas de refus.

Maroc - COVID-19: L'essentiel du bilan mensuel de la situation épidémiologique

Voici les principaux points du bilan mensuel de la situation épidémiologique (11 mai - 07 juin 2022) présenté le 7 juin 2022, lors d'une conférence de presse à Rabat, par le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé et de la protection sociale, Mouad Mrabet.

Situation épidémiologique :

Passage de la circulation communautaire du Covid-19 du niveau de vigilance "vert faible" à "orange moyen", particulièrement dans les grandes villes.

Recommandations :

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale appelle la population à reprendre le port du masque dans les lieux fermés ou à forte fréquentation.

Taux de positivité :

Le taux de positivité des analyses a progressivement augmenté pour la quatrième semaine consécutive, passant de 0,6% à 5% la semaine dernière, alors que l'indice de reproduction des cas est désormais de 1,19.

Cas sévères ou critiques :

Les cas sévères ou critiques admis dans les services de réanimation n'ont pas connu d'évolution significative ou marquante, leur nombre restant faible et ne dépassant pas 20 nouveaux cas par semaine, soit moins de 1 pour 100.000 personnes.

Vaccination :

Le taux de couverture de la dose de rappel a atteint 17,6%, avec un taux de continuité s'élevant à 27,6%.

Source : MAP



Maghreb Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

MAROC

Tous les services et procédures de l'Etat seront disponibles en ligne à l'horizon 2030

Tous les services et procédures de l'Etat seront disponibles en ligne à l'horizon 2030, a annoncé, ce 1^{er} juin 2022, à Tunis, M. Mouhcine Yejjou, Chef de programme Maroc EId à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN).

“A l'horizon 2030, tous les services et procédures de l'Etat seront disponibles en ligne et un pourcentage très élevé de citoyens auront recours à ces services en ligne”, a précisé M. Yejjou, qui s'exprimait lors d'une conférence régionale sur “la protection des données personnelles : une opportunité et un impératif pour la région”, organisée par l'Instance nationale de protection des données de Tunisie, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et la Ligue arabe.

Présentant l'expérience de la DGSN en matière de protection des données personnelles, il a expliqué que dans ce modèle-là, le citoyen aura besoin d'un accès simple, rapide et sécurisé.

Il a précisé que le recours à un service en ligne apportera au citoyen un bénéfice en gain de temps de transparence et d'accessibilité, qui ne doit pas être au détriment de la sécurité de ses transactions et de la protection de ses données personnelles.

Le responsable a ajouté que le deuxième acteur de ce modèle, qui permettra de réduire les fraudes et les coûts, de promouvoir les services et d'instaurer une inclusion maximale.

Il a par ailleurs mis l'accent sur les chantiers structurants lancés par le Maroc afin d'assurer la transition vers une “identité numérique complète”, hautement sécurisée et intégrant les technologies modernes dans les documents d'identité.

Selon lui, cette transition peut contribuer à accélérer la transition numérique de l'administration publique dans le Royaume et permettre à tous les services publics et les acteurs privés de rapprocher leur bouquet de services du grand public.

Conscient du rôle important que joue le digital dans le développement socio-économique, le Maroc accorde un intérêt particulier à l'introduction des nouvelles technologies dans les différents écosystèmes publics et privés.

“Notre pays a pu durant les deux dernières décennies réaliser des avancées significatives en ciblant aussi bien l'administration, l'entreprise que la société”, s'est-il réjoui, indiquant que la dynamique enregistrée en matière de transition numérique s'est vue appuyée par les conclusions et recommandations du Nouveau Modèle de Développement qui a érigé le digital en tant que levier transverse pour assurer un développement responsable et inclusif.

Catalyseur de transformations structurantes et à fort impact, le digital constitue un facteur clé pour améliorer le quotidien du citoyen et lui faciliter l'accès aux multiples services qu'offrent les acteurs et opérateurs socioéconomiques du pays, a-t-il relevé.

Dans le même ordre d'idées, le responsable a rappelé que la DGSN a remporté récemment l'"African Excellence Award E-Government" en reconnaissance du niveau avancé des prestations fournies par la nouvelle génération de la carte nationale d'identité électronique (CNIE 2.0), et du rôle important joué par ce document d'identité sécurisé pour assurer la sécurité des documents et des transactions à distance et le renforcement de la confiance dans l'identité numé-

rique.

Dans ce sens, M. Yejjou a noté que ce projet est le fruit de plusieurs années de travail, l'aboutissement de plusieurs mois d'étude et de réflexions, de dizaines d'ateliers, pour le lancement de cette plateforme aujourd'hui.

Il a précisé qu'il s'agit d'un produit que bien qu'inspiré de plusieurs expériences internationales, et de solutions existantes, est un modèle maroco-marocain, qui a été pensé et adapté aux caractéristiques et spécificités du Royaume et de son écosystème.

Après avoir rappelé que la carte d'identité marocaine a connu beaucoup de versions, depuis 1950, il a fait savoir que le Royaume a connu en 2008 sa première carte nationale d'identité électronique (CNIE), bénéficiant à 32 millions de Marocains, dont 2,7 millions de MRE et couvrant plus de 85% de la population totale du Royaume.

Selon lui, le renouvellement des versions des CIN plusieurs fois au Maroc avait pour objectif d'améliorer la sécurité et la durabilité des titres, démocratiser le contrôle du document, accompagner le plan de développement numérique du Royaume, dématérialiser les documents et les procédures et répondre à la demande croissante sur les services en ligne notamment ceux à grande valeur ajoutée, ainsi qu'instaurer une confiance générale dans les transactions numériques et physiques.

M. Yejjou a expliqué que la modernisation de cette plateforme est motivée aussi par le contexte économique et sécuritaire lié notamment à l'économie numérique et aux enjeux de compétitivité pour les Etats, ainsi qu'au crime organisé, à la cybercriminalité et au terrorisme, et par le souci de protéger le citoyen et le rappro-

cher de l'administration avec de la transparence des transactions.

En 2020, une nouvelle génération de titres identitaires a vu le jour, a-t-il rappelé, notant qu'il s'agit d'un document, à la pointe de la technologie, en plus de ses nouvelles caractéristiques physiques, introduit de nouveaux mécanismes qui donnent la possibilité d'exploiter de nouvelles fonctionnalités..

D'après lui, avec de tels mécanismes, supportés par la nouvelle carte, la DGSN, en tant que garante de l'identité régalienne des citoyens, et assurant son rôle historique de tiers de confiance pour les transactions physiques, a étendu ce rôle vers l'écosystème numérique en se positionnant en tant que tiers de confiance national pour l'identité, en offrant à chaque citoyen une identité numérique, dérivée de son identité régalienne, et créer ainsi l'identité numérique régalienne.

Il a fait état d'une identité numérique inclusive qui donne tout à chacun la possibilité d'accéder facilement aux services en ligne et garantir la sécurité des transactions qui est au cœur de la conception de la plateforme.

La protection des données personnelles est respectée sur toute la chaîne de traitement avec la demande systématique du consentement de l'utilisateur, a-t-il détaillé.

Il a pour rôle de mettre en relation fournisseurs de services et citoyen à travers le tiers de confiance, expliquant que le citoyen pourra via une identification unique, se connecter à tous les services disponibles d'une façon sécurisée.

Source : MAP



19^{ème} année au Service de nos Communautés
(2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

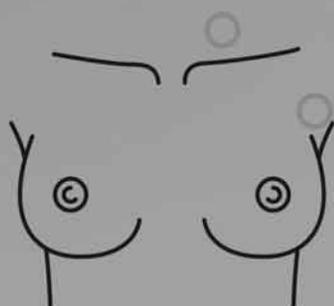
© Les Éditions Maghreb Canada 



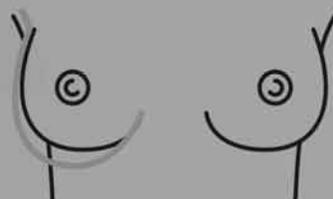


DES SIGNES POSSIBLES DE CANCER DU SEIN

SI VOUS OBSERVEZ UN DE CES CHANGEMENTS, OU EN CAS DE DOUTE, CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN OU APPELEZ-NOUS!



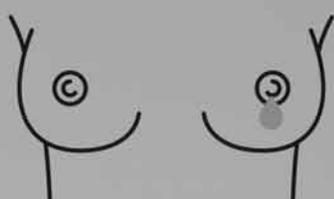
GANGLIONS
Augmentation du volume des ganglions lymphatiques



TAILLE
Changement récent dans la taille ou la forme du sein



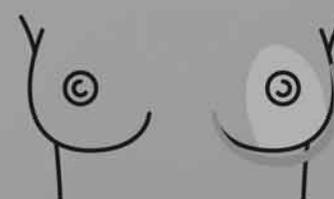
CREUX
(rétraction de la peau) ou voussure



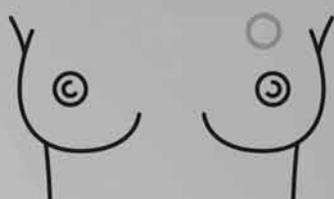
ÉCOULEMENT
du mamelon unilatéral, spontané



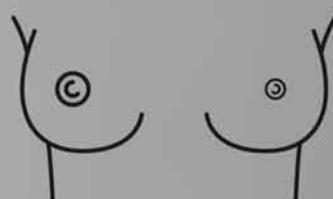
ECZÉMA
persistant ou ulcération du mamelon



ÉPAISSISSEMENT
ou durcissement de la peau



MASSE
palpable au sein



RÉTRACTION
récente du mamelon (retourné à l'intérieur)



ROUGEUR RÉCENTE
de la peau ou nouvelles veines plus visibles

1-855-561-ROSE
rubanrose.org



Fondation
cancer du sein
du Québec

VIENT DE PARAÎTRE

"Promenade dans mon passé; Zaid le Miraculé, Zaid l'Optimiste" de Zaid Assis



Abderrazaq Mihamou (à droite) en compagnie de l'auteur Zaid Assis

Heureux qui, comme Abderrazaq Mihamou, a pu aborder un auteur venant tout juste de récupérer les premiers cartons de son livre autobiographique de l'imprimerie et se faire dédicacer son premier exemplaire en témoignage d'une amitié de plus de 30 ans de 2 descendants du moyen Atlas !

Il s'agit de Zaid Assis qui vient de publier son œuvre autobiographique "Promenade dans mon passé; Zaid le Miraculé, Zaid l'Optimiste".

Ce fut l'occasion pour Mihamou de poser quelques questions à l'auteur pour le plaisir du lectorat de notre journal.

Éclairage :

Qui est Zaid Assis; le miraculé ?

Je suis né en 1952 à Ksar Ijourar, RICH, région Draa-Tafilalet (Maroc), Fratrie nombreuse d'un père, cultivateur puis maçon pour subvenir aux besoins de sa famille, et surtout permettre à ses chérubins d'aller à l'école.

Après un parcours à l'école primaire du village avec une vingtaine d'écoliers des Ksours limitrophes qui étaient obligés quotidiennement de traverser pieds nus

Oued ZIZ pour se rendre chaque jour à l'école dans des conditions difficiles surtout en hiver avec des températures avoisinant Zéro degré.

A 12 ans je fus contraint de quitter mon village natal pour aller poursuivre ma scolarité au collège de Midelt situé à 70 km au nord. Quelques dizaines de dirhams en poche, mon père me laissa à mon sort. J'occupais ainsi une chambre avec trois colocataires de mon âge. Les difficultés de s'adapter à la vie en ville nous ont contraint à abandonner le chemin de l'école.

Renvoyés à cause de nos absences fréquentes, nous avons intégré le collège de RICH. Une fois le baccalauréat technique en poche je rencontre à Rabat, M. Charaz, à qui je dois l'intégration des études supérieures en France.

Une fois en France passant par le Havre puis Lille et d'autres villes européennes dont Londres et Amsterdam, la ville de Paris m'a charmé ce qui m'a poussé d'abandonner mon inscription au doctorat à Lille pour opter pour les technologies de pointe où j'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur en électricité et électronique.

De retour au Maroc, je me

suis retrouvé immédiatement à la caserne sous les drapeaux des Forces Royales Air à Meknès pour y effectuer mon service civil obligatoire.

J'ai intégré immédiatement après, la multinationale Goodyear - Maroc en qualité d'ingénieur de maintenance industrielle. Cette firme américaine m'a donné l'occasion de forger ma carrière en m'inculquant les nouveaux concepts industriels en technologie et en management.

Cette expérience m'a permis en 1989 de rebondir en tant qu'entrepreneur en créant ma propre entreprise spécialisée en électricité, électronique et télécommunications sous le nom de Marelet.

En 2008 et en parallèle à mon entreprise je me suis occupé, en qualité de Directeur général adjoint, de la société Turque Unluer-Maroc chargée de la gestion déléguée des nouveaux abattoirs du Grand - Casablanca.

Pourquoi attendre l'âge de 70 ans pour sortir

un tel livre ?

En réalité je l'ai commencé avant mes 70 ans, j'ai pris 6 ans de réflexion après mon départ en retraite et surtout après mon voyage en famille sur les traces de mon passé. Les premières lignes ont vu le jour en 2018. Et le démarrage en turbo s'est déclenché une fois que mes filles ont complété leurs études universitaires.

Il faut dire que mon installation dans la ville inspirante, Marrakech, a été un atout supplémentaire favorisant la production.

Quel serait le message véhiculé à travers votre livre ?

C'est d'abord une thérapie personnelle et dans la foulée, je voulais insuffler le courage aux jeunes ruraux et principalement ceux des vallées de Draa Tafilalet pour réagir au lieu de rester confinés dans leurs hameaux oubliés.

Durant ma carrière, les expériences avec les citoyens originaires d'autres régions du

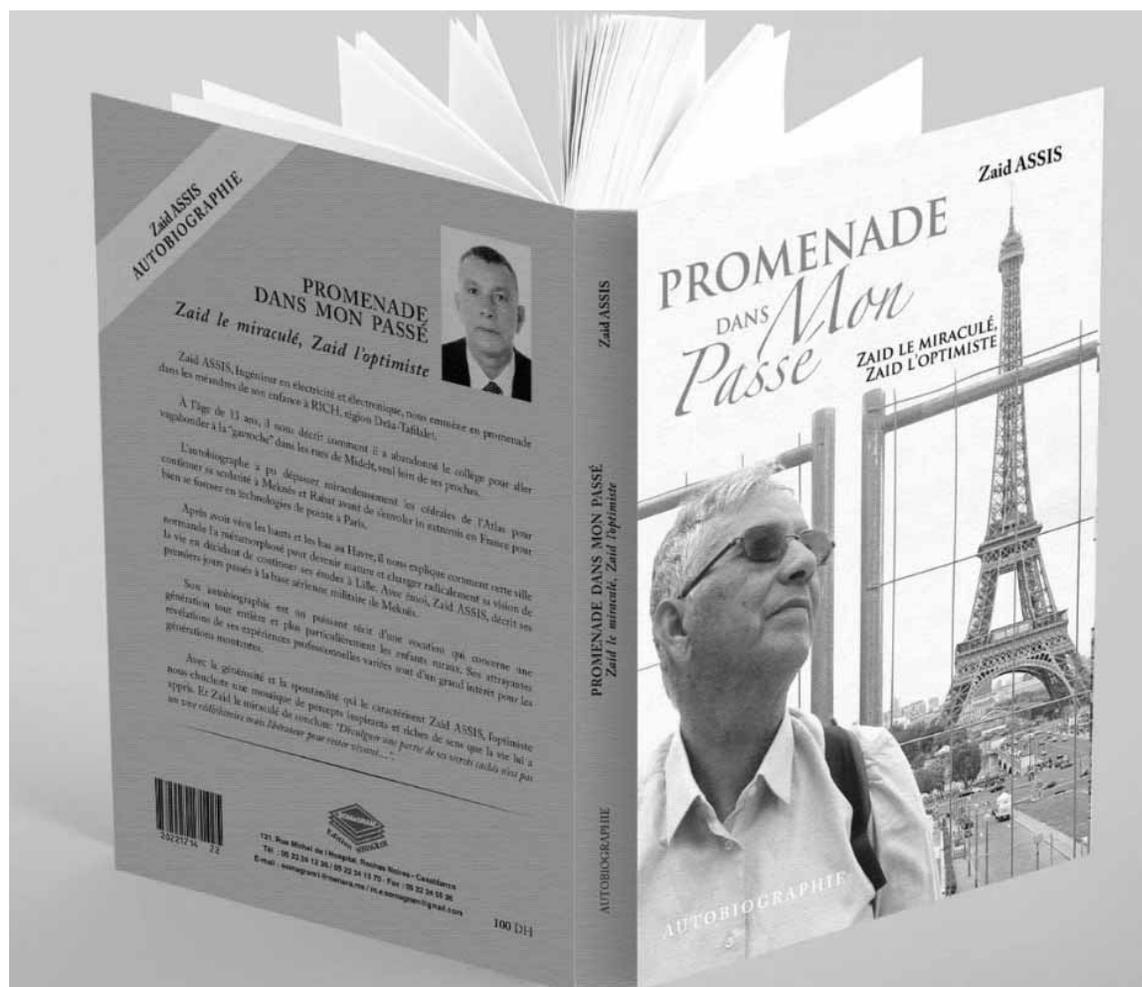
Maroc ou ailleurs ont confirmé que notre attachement à nos origines authentiques présentent des qualités humaines très appréciables.

C'est aussi un appel pour stimuler les jeunes de l'arrière pays du Maroc à mettre à profit leurs potentiels humains.

Un autre projet d'écriture en vue ?

Il faut avouer que publier un livre autobiographique n'a jamais été dans mes prévisions. et croyez moi, mettre à plat sa vie dans un livre c'est épuisant et je suis conscient aujourd'hui qu'il y a Zaid d'avant et Zaid d'après.

Peut-être c'est une brèche que j'ai ouverte pour tendre la perche à mes filles et, pourquoi pas ?, aux personnes qui me connaissent pour oser goûter au plaisir de l'écriture, parce que, à mon humble avis, il y a un écrivain caché dans chacun d'entre nous et rien que le partage de nos vécus mutuels crée de la richesse.





MAROC, ÉCONOMIE ET CULTURE

La culture comme levier pour le développement économique et social



Par Abdel-Jalil Zaidane, Tanger (Maroc)

Selon l'UNESCO, la culture est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Les travaux sur la croissance économique mettent en évidence que le seul développement des facteurs traditionnels de production (capital, travail) ne peut expliquer à lui seul la croissance observée de la production nationale. Le progrès technique incorpore un ensemble complexe de critères dont les investissements en faveur de la culture, des

arts et de la création. Les dépenses engagées dans les secteurs de la culture, de l'éducation et de la recherche participent au développement de la société (mais également des individus), tandis que toute réduction des investissements dans ces domaines conduit à une perte de croissance pour l'économie.

Le rôle de la culture dans développement

Primo, la culture est source d'emplois ; les activités en rapport avec le patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi que les produits et industries à vocation culturelle créent directement et indirectement des emplois. Elle est une source directe d'emplois grâce à la

création d'entreprises nouvelles, et en particulier des PME dans le domaine des industries culturelles, le développement touristique et le développement de l'artisanat, à condition que sa mise en valeur suscite chez les pouvoirs publics une réflexion profonde sur le cadre de leurs actions.

Secundo, la culture est un facteur convaincant pour la localisation d'investissements car elle renforce l'image et l'attrait d'une région. Elle peut ainsi jouer un rôle important dans la rénovation de zones urbaines ou rurales moins développées.

Tertio, la culture peut jouer un rôle positif dans la promotion de l'intégration sociale et contribuer ainsi à la cohésion sociale ; d'abord parce qu'il est banal de rappeler qu'un peuple, pour bénéficier d'un avenir, doit s'être approprié ses racines et en être conscient.

Il existe peu d'études sur la fonction première de l'Etat dans ce domaine qui consiste à offrir les conditions d'accès à la culture, si aucun gouvernement n'a le pouvoir de faire naître la haute culture, il lui incombe du moins de créer un climat favorable à son épanouissement. Précisément, parce que la création ne s'enseigne pas, ne se commande pas et ne se décrète pas ; elle doit être cultivée et élevée. Cela constitue la raison d'être, en principe, d'une action culturelle Etatique.

Problématique de la culture au Maroc

Une approche anthropologique centrée sur les personnes et leurs vécus peut permettre de repérer les réalités de la vie quotidienne dans ses différentes composantes, habitudes, attitudes, goûts et préférences. Autrement dit, une telle approche peut définir les principales caractéristiques de la culture marocaine et sa problématique.

Or, à ma connaissance, il n'y a actuellement au Maroc aucune institution de recherche qui s'intéresse à l'histoire pure des idées et à la philosophie de la culture, Il s'agit d'une discipline qui n'y éveille que peu d'intérêt.

L'argument du manque de ressources budgétaires ne peut suffire comme réponse. Mais n'y a-t-il pas d'autres raisons, peut-être plus fortes que le simple manque d'argent? N'est-ce pas plus tôt absence d'une bonne volonté et d'une meilleure politique publique puisqu'on constate un manque cruel d'informations sur le secteur culturel marocain.

Au Maroc, aucune université n'offre de spécialisation culturelle, l'université reste un lieu d'enseignement de masse. Les infrastructures indispensables à la promotion de la recherche sont rarissimes, les budgets alloués aux bibliothèques sont maigres.

La conséquence de cette situation est une production maigre et étroitement dépendante des publications étrangères, Ces insuffisances de données constituent une entrave au développement des investigations.

Dès qu'il essaie d'approcher méthodiquement la sociologie de la culture au Maroc, le chercheur est obligé de constater que les études sur la culture en général quel que soit le secteur (édition, théâtre, cinéma, peinture. .) sont presque inexistantes, étant donné l'insuffisance de statistiques et de données exactes et de courbes statistiques qui permettraient d'appréhender n'importe quel secteur culturel.

L'un des constats que la prospection d'un diagnostic fait ressortir que, malgré l'intérêt grandissant suscité par les industries culturelles comme champ d'étude pour les officiels et les universitaires de par le monde, les pouvoirs publics marocains ne semblent pas encore persuadés de l'intérêt tel qu'il y aurait à promouvoir ce secteur.

Le patrimoine national, une mémoire collective

Le Maroc a hérité un ensemble de ressources culturelles, matérielles et immatérielles qui incarnent la mémoire collective et conforte l'identité du pays.

Le patrimoine national est l'ensemble des héritages du passé, tout ce qui

À suivre : Page 15



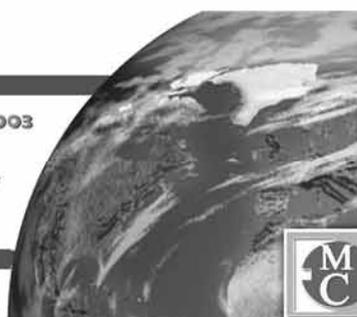
19^{ème} année au Service de nos Communautés

(2003 - 2022)

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada 



MAROC, ÉCONOMIE ET CULTURE

La culture comme levier pour le développement économique et social

Suite de la page 14

contribue à la mémoire collective a valeur de témoignage. Dans ce cadre, procéder à un inventaire systématique constitue, en quelque sorte une immense entreprise de mémoire collective.

Du fait de sa situation géographique qui en fait une charnière entre l'Orient et l'Occident, de sa topographie qui l'ouvre aux influences extérieures, tout en lui ménageant des zones de refuge culturel, de son peuplement arabo-amazigh, le Maroc a hérité un patrimoine culturel particulièrement varié et attachant qui forme un élément important de la richesse nationale.

Une partie du rapport du programme des Nations Unies (PNUD) sur le développement humain a dressé un bilan relatif au Maroc que l'on peut résumer dans les points suivants:

- près de 8 000 sites, monuments, lieux de préservation sont inscrits mais non encore étudiés ;

- de nombreux sites archéologiques non explorés ;

- le patrimoine national n'est pas encore inventorié de manière exhaustive ;

- il n'existe ni catalogues ni répertoires nationaux ;

- il n'existe pas de politique globale de patrimoine

Les directives sont éparpillées dans différents documents qui omettent souvent le secteur culturel. Aussi, les activités pour la préservation du patrimoine culturel ne sont pas intégrées dans les stratégies et plans globaux de développement national.

Ainsi, la Banque mondiale reconnaît l'absence d'une politique sérieuse et structurée en faveur du patrimoine. En effet, non seulement le patrimoine n'est pas placé au cœur de la réflexion sur le développement de la société marocaine, mais la reconnaissance même du concept "patrimoine" reste superficiel et son sens avance difficilement.

La sauvegarde du patrimoine culturel

L'action de sauvegarde du patrimoine ne devait pas se limiter à des monuments, des musées ou des bibliothèques. Car ne voir le patrimoine que sous l'angle du bâti, c'est ne le saisir qu'en partie, en le dépouillant de sa substance : son historicité. Ainsi, le Maroc se doit de préserver le caractère vivant et dynamique de son identité son patrimoine. Mais, force est de constater que ce dernier, sous ses différents aspects n'est pas encore sauvegardé comme il devrait l'être, ni géré avec la sensibilité qu'il faut pour être exploité aussi largement et efficacement qu'il pourrait l'être. Ainsi après un demi-siècle de politique culturelle, le résultat est accablant : absence d'inventaire national exhaustif des sites du patrimoine, inexistence d'index des monuments historiques et aucune action de collecte de traditions orale n'est entreprise. En bref, un patrimoine en déperdition, sans pour autant avoir acquis les équipements et les valeurs de la culture moderne.

Ensuite construire une nouvelle vision culturelle, dont les enjeux consistent d'une part, à saisir la profonde unité du patrimoine et les exigences de sa gestion et de sa mise en valeur en trouvant des réponses aux questions qui s'imposent, à savoir: que convient-il de préserver? Qui devra en décider? Selon quels critères? Est-ce qu'on a déterminé les besoins spécifiques des divers patrimoines et est-ce qu'on a dûment formé ceux qui en ont la garde? Et d'autre part à assurer une meilleure intégration de la problématique culturelle dans les politiques publiques (secteurs sociaux, d'aménagement du territoire et de développement local, notamment) et créer une dynamique de recherche et lancer de vastes travaux d'investissement autour du concept du patrimoine associant les universités, les instituts de recherche en sciences sociales, les instances religieuses et impliquant le secteur privé, l'opinion publique et les milieux associatifs...

Fondements de base de la culture marocaine

Clairement tourné vers l'avenir, le Maroc est l'un des rares pays qui ont su franchir aussi vite les étapes de la modernité, tant sur les plans institutionnel et politique que sur les plans socio-économique et culturel.

Dans son préambule, la Constitution marocaine de 2011, qui traduit cet état de fait, stipule :

« Fidèle à son choix irréversible de construire un État de droit démocratique, le Royaume du Maroc poursuit résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un État moderne, ayant pour fonde-

ments les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance ».

Ainsi, tout peut se résumer dans le préambule de la constitution du Royaume qui précise que le Maroc :« *État musulman souverain, attaché à son unité nationale et à son intégrité territoriale, le Royaume du Maroc entend préserver, dans sa plénitude et sa diversité, son identité nationale une et indivisible. Son unité, forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen* ».

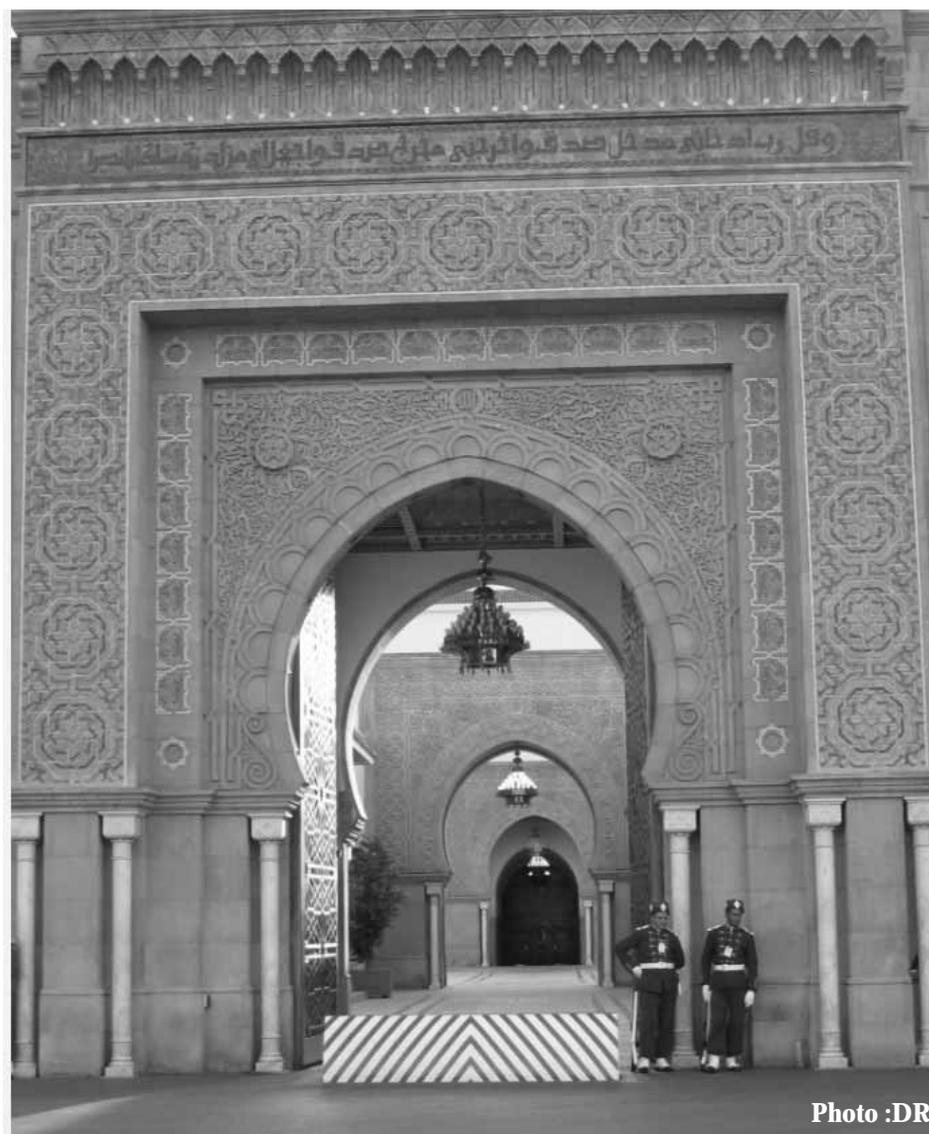


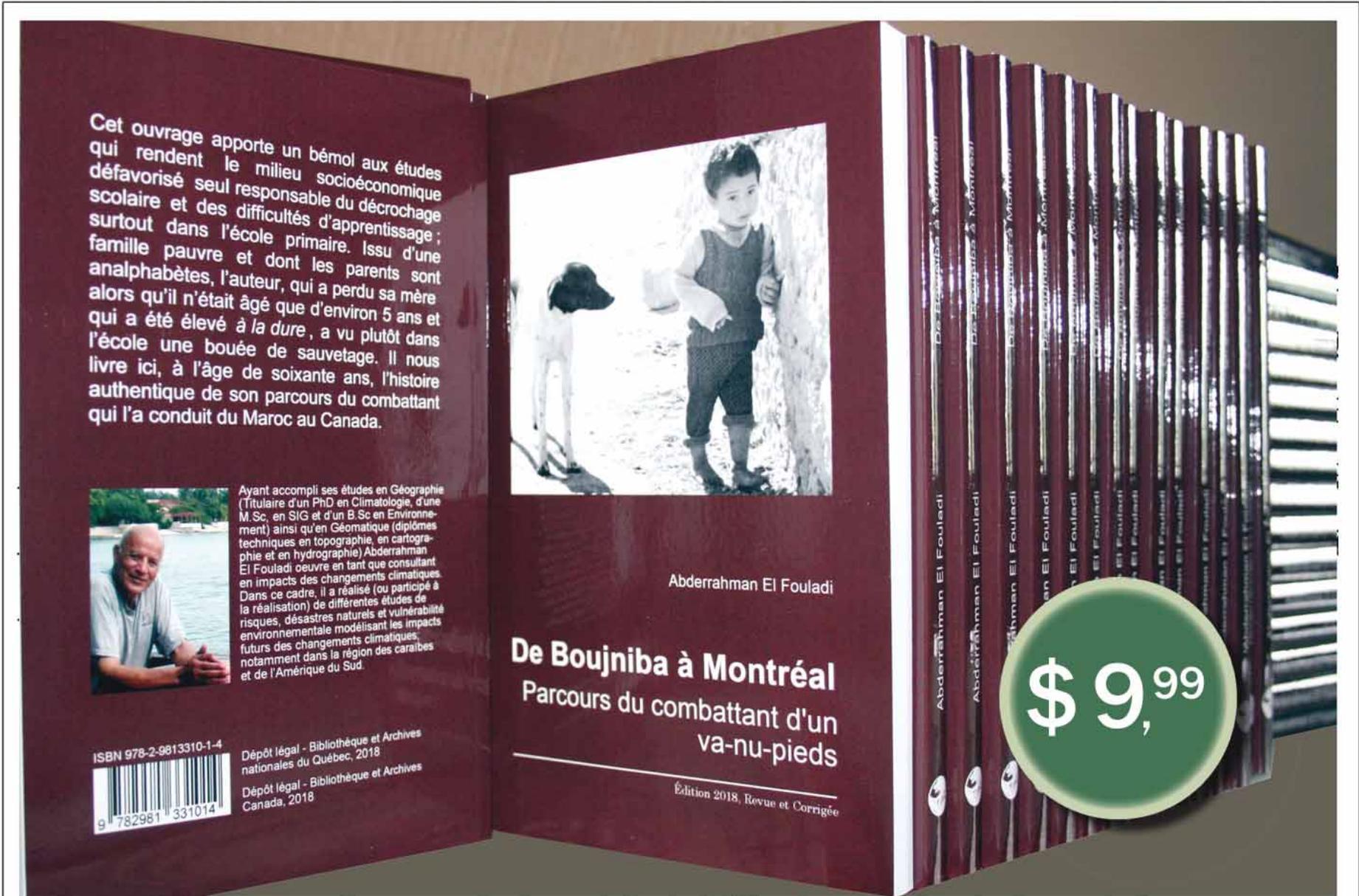
Photo :DR



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

Commandez votre copie dédiée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada

